

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.

LES ANNONCES
SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER
14, rue Confort

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

BONIMENT

Le pays beaucoup, M. Thiers un peu, l'Assemblée rien du tout ;

Telle est, à notre humble avis, la part de mérite et de collaboration qui revient à chacun dans l'œuvre de la libération du territoire, qui prouve depuis huit jours plus de cantiques qu'il ne nous semble juste et raisonnable.

Certes, l'allégresse est bien naturelle, et nous comprenons sans peine qu'on pousse un long soupir de soulagement et de satisfaction en voyant se rapprocher le terme de la cohabitation odieuse infligée à nos départements de l'Est.

Seulement est-ce le cas de faire retentir l'air de ces longs cris d'enthousiasme, d'allumer ces girandoles de lampions qui brûlent dans tous les journaux ?

Nous ne le pensons pas, et l'exagération gâte les meilleures choses.

Car devant ces explosions bruyantes, devant ces hosannas éclatants, les gens les mieux disposés à applaudir dans de sages limites, se prennent à réfléchir, à regarder de près, à toucher du doigt, et cet examen les conduit naturellement à cette analyse un peu sèche :

Payons-nous un centime de moins ? — Non.

Gardons-nous un village de plus ? — Non.

La Prusse consent à s'en aller contre écus sonnants et trébuchants, contre des milliards dûment comptés et payés d'avance, — mais voilà tout.

Les Prussiens rendent Belfort. — Bon, mais depuis quand, en vertu de quoi et pour quelles raisons, les Prussiens auraient-ils gardé Belfort ?

Non-seulement nous avons pleinement et consciencieusement exécuté toutes les clauses du traité de Francfort, non-seulement nous avons payé capital, intérêts et frais, non-seulement nous avons nourri et logé nos voraces occupants, mais

encore M. Thiers est en avance de plusieurs diners ou déjeuners vis-à-vis de M. d'Arnim qui, depuis deux ans, prend pension à la présidence, et a dû réaliser des économies considérables sur ses dépenses de ménage.

Garder Belfort, eût été de la part des Allemands un acte de violence brutale et d'insigne mauvaise foi, une violation flagrante des conventions, une rature impudente des signatures données, un coup de sabre dans le traité de paix.

En sommes-nous réduits à nous féliciter de ce que nos vainqueurs ne sont pas des coquins effrontés, et consentent à restituer le gage quand nous payons la somme ?

Si nous insistons là-dessus, c'est qu'il y a un penchant chez certains hommes politiques, à trouver nos envahisseurs faciles, conciliants, agréables, accommodants, aimables au possible.

Ces bons Prussiens, ces excellents Prussiens, ces charmants Prussiens !

Or, ces bons Prussiens ne lâchent ni d'une semelle ni d'un écu ;

Ces excellents Prussiens ont la magnanimité grande de rendre ce qu'ils n'ont pas pris, ce qui ne leur appartient pas, ce qui ne leur a jamais appartenu !

Ces charmants Prussiens poussent l'obligance, le désintéressement et la générosité jusqu'à recevoir leur argent d'avance !

Non, non, disons-le bien haut, nous ne devons aux hommes de Bazeilles et de Châteaudun ni remerciements, ni coup de chapeau : nous les payons, c'est bien, et c'est tout.

Lorsque le 6 septembre au matin, la dernière sentinelle prussienne tournera les talons, elle emportera dans son sac le dernier centime de nos cinq milliards, et il restera toujours entre deux l'Alsace et la Lorraine.

En ce qui touche nos comptes intérieurs et nos louanges intimes, ne nous dissimulons pas combien sont misérables

et de mauvais goût ces compétitions de gratitude, ces courses à la reconnaissance publique.

Quel spectacle pitoyable que celui de ces députés escaladant l'un après l'autre les quatre marches de la tribune, pour s'arracher l'encensoir des mains, pour brûler des parfums sous ce nez-ci ou sous ce nez-là.

C'est moi, c'est lui, c'est nous !

Et trente mains se tendaient de tous les côtés pour revendiquer l'honneur de la délivrance prochaine.

Si bien qu'au milieu de cette confusion et de ce gâchis, on a failli oublier ce modeste collaborateur moins bruyant que les autres, qui a fourni simplement les cinq milliards.

Sans M. de Kerdrel qui s'est rappelé qu'il y avait quelque part trente-cinq millions d'habitants travaillant, produisant et payant ; sans un bout de phrase incidente soudée tant bien que mal à la rédaction St-Marc-Girardin qui avait négligé ce détail, — il arrivait cette chose extraordinaire que tout le monde aurait contribué à la libération du territoire, M. de Gontaut-Biron, M. Thiers, M. St-Marc-Girardin, jusqu'à Jean Brunet, tout le monde, excepté la nation et les contribuables.

C'est pourquoi nous prendrons la liberté grande de les placer au premier rang et beaucoup au-dessus de n'importe qui.

Nous ne voulons pas amoindrir les mérites de M. Thiers, ni marchander des éloges à son patriotisme réel quoique souvent mal servi par ses routines et ses préjugés ;

Mais ce qu'il importe avant tout d'écarteter, de rejeter, de mettre hors de cause :

C'est l'Assemblée nationale qui se carresse vaniteusement le menton, se sourit avec complaisance dans un miroir à son usage, se donne libéralement les gants d'une tâche accomplie en dépit d'elle et malgré elle, grâce aux efforts, au travail,

aux sacrifices de notre vivace et vigoureux pays.

Pendant que l'Assemblée discutait, pérorait, se disputait et s'injurait,

Le pays travaillait et payait.

Pendant que l'Assemblée ébauchait des projets de loi, perdait pied au milieu de ses réorganisations incomplètes, imprises et incompréhensibles.

Le pays travaillait et payait encore.

Pendant que l'Assemblée jonglait avec les ministres, s'embourbait dans les ornieres de la Commission des Trente, s'engageait dans les broussailles de ses constitutions,

Le pays travaillait et payait toujours.

Aussi, nous le répétons, puisqu'on veut mesurer les doses et faire la part de chacun : — Le pays beaucoup, M. Thiers un peu, l'Assemblée rien du tout.

Que si l'Assemblée tient décidément à mériter notre reconnaissance, une reconnaissance de bon aloi, une reconnaissance réelle et non frelatée,

Mon Dieu, rien n'est plus simple : qu'elle prie bagage, et nous lui promettons de contre-signer ici-même tous les dithyrambes qu'il lui plaira de se décerner pour cette belle action.

JACQUES BARBIER.

Bigarrures

Le bruit a couru dernièrement que M. Barodet, maire de Lyon, assisté de plusieurs de ses adjoints, avait arrêté un omnibus au tournant de la place des Terreaux et détourné proprement tous les voyageurs.

La réorganisation tardive de la police urbaine n'a pas permis d'empêcher cet attentat audacieux, accompli en plein jour.

On voit que M. Ducarre avait raison en mettant sur le dos de la municipalité actuelle tous les méfaits accomplis depuis quelques mois, et que M. de Goulard avait non moins raison en disant qu'il fallait briser une autorité rebelle, dont l'administration consiste à faire le mouchoir et à demander l'heure aux passants, — après minuit.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

L'AUTRE ÉVACUATION.

Il paraît que ce sera dur.

Il ne s'agit plus, en effet, de trois ou quatre départements, mais bien de quatre-vingt-six, occupés par des envahisseurs tenaces qui refusent obstinément de lâcher pied, de montrer les talons, et entendent se perpétuer dans leurs campements.

Et cependant, les populations attendent avec une impatience fiévreuse le jour de leur libération, le jour où elles seront débarrassées de cette occupation qui pèse si lourdement sur leurs épaules.

Cette impatience se comprend sans peine.

Certes, les Prussiens sont odieux : rapaces, voraces, malpropres, nauséabonds, leur présence est une calamité pour les garde-manger, les caves et la pureté de l'atmosphère.

De plus, il est imprudent de ne pas retirer soigneusement les clefs de tous les placards et de laisser l'argenterie traîner dans les tiroirs ouverts.

Mais si ces inconvénients sont moins à redouter avec l'armée d'occupation qui a établi son quartier général à Versailles, — il en est d'autres qui

justifient pleinement la lassitude, la fatigue et le dégoût des malheureux qui les subissent.

Supporter pendant plus de deux ans les discours absurdes, les mesures ridicules, les lois incompréhensibles, les délibérations cocasses des monarchistes de Versailles ; assister à leurs intrigues, à leurs conspirations, à leurs tergiversations ; servir de volant à leurs jeux de raquette, de balle à leurs jeux de paume ; entendre discuter longuement si vous recevrez cinquante coups de bâton sur les reins, — ou cinquante coups de trique sur la plante des pieds ; vivre dans l'incertitude de savoir si vous serez mangé à la sauce blanche ou à la sauce verte, — tout cela constitue un ensemble de misères, une accumulation de souffrances et de supplices dont le récit provoque la commisération chez les âmes les plus dures, arrache des larmes aux yeux les plus secs.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner que de toutes parts s'élèvent vers le ciel des cris de délivrance.

Touchées par ces cris, émues de la situation douloureuse des habitants opprimés, des personnes charitables ont bien voulu s'interposer auprès des chefs de l'armée d'occupation, pour obtenir le rachat du territoire.

Voici, jusqu'à ce jour, l'état des négociations.

Entrevue Chaurand

En gens audacieux, les négociateurs avaient ré-

solu de prendre le taureau par les cornes.

Animés de cette résolution virile, ils se rendirent sans hésiter chez l'un des généraux considérés comme des plus intraitables.

Le terrible baron était dans son oratoire, récitant de sa voix mâle les prières des agonisants.

Aux premiers mots, il bondit de son prie-Dieu, et son visage prit des teintes tellement cramoisies, que les ambassadeurs épouvantés furent sur le point de faire appeler le médecin, pour opérer une saignée ou poser des sangsues.

Cependant, en entendant parler de compensations, ce diable d'homme s'apaisa et put causer.

Nos diplomates d'ailleurs arrivaient les mains pleines de propositions séduisantes :

Un chapeau de cardinal en feutre de première qualité ;

Le titre de monseigneur, attribué à perpétuité à la dynastie des Chaurand, et transmissible de mâle en mâle, par ordre de primogéniture ;

L'engagement d'une pas établie de poste de pompiers en vue de son domicile, à une distance de moins de 375 mètres ;

Dix abonnements au journal l'Ardeche, ce qui porterait à vingt-cinq numéros le tirage de cette feuille ;

Moyennant quoi, le baron Chaurand s'engageait à évacuer en 48 heures le département de l'Ardeche et à débarrasser entièrement le pays de sa

personne, de ses professions de foi et de ses discours.

Le baron se recueillit ; il était visible que le chapeau de cardinal et le titre de monseigneur caressaient agréablement son amour propre, — mais ce ne fut qu'un instant de faiblesse vite réprimée : des avantages personnels ne pouvaient le décider à abandonner sa grande cause, et voici l'ultimatum qu'il posa d'une voix brève :

Proclamation immédiate du comte de Chambord sous le nom d'Henri V ;

Rétablissement du pouvoir temporel du pape comme au temps de Jules II ;

Suppression absolue de la mairie de Lyon, remplacée par une commission municipale ;

Organisation des pouvoirs publics dans le département du Rhône, de la façon suivante :

Préfet : le baron Chaurand.

Préfet-maire : le baron Chaurand.

Archevêque : le baron Chaurand.

Procureur-général : le baron Chaurand.

Procureur du Roy : le baron Chaurand.

Président de la Cour royale : le baron Chaurand.

Général commandant la division : le baron Chaurand.

Colonel de gendarmerie : le baron Chaurand.

Repos obligatoire du dimanche et des fêtes caril-

Maintenant, dans le cas où M. Barodet n'aurait pas arrêté d'omnibus, et où M. Bouchu n'aurait pas forcé de magasin, — qu'en résulterait-il ?

Il en résulterait que M. de Goulard est un parfait imbécile, et que M. Ducarre fait en ce moment un drôle de métier.

M. Ducarre, que nous avons considéré longtemps comme un républicain sincère et intelligent, se laisse aveugler par des animosités personnelles et des haines tenaces qu'il conduisent non seulement à l'oubli de ses anciennes convictions, mais au mépris le plus absolu de la vérité et du sens commun.

Qui veut trop prouver, dit le proverbe...

M. Ducarre est dans ce cas.

Après avoir traité M. Hénon de membre de l'Internationale et d'émouleur, il accuse présentement M. Barodet et son conseil de favoriser les attaques nocturnes et les vols au camion.

Où s'arrêtera-t-il dans cette voie, et à quoi espère-t-il arriver par cette nature d'arguments ?

A établir que l'administration lyonnaise est souvent incapable et commet de nombreuses balourdises ?

Parbleu, nous le savons de reste, nous l'avons dit nous-même plus d'une fois, — mais nous cherchons vainement une corrélation entre l'ignorance de certains de nos municipaux et les exploits des vauriens qui travaillent sur la bourse et la vie.

La haine exagérée est mauvaise conseillère, elle vous conduit à l'absurde d'abord, à l'odieux ensuite.

Ce point écarté, nous ne voyons pas le moindre agrément à ce que les dépenses de police qui coûtaient jadis 160,000 francs à notre bonne ville, subissent une augmentation du double et s'élèvent jusqu'au chiffre de 330,000, environ.

N'y aurait-il pas un moyen d'arrêter ce débordement de centimes additionnels, sans compromettre la sécurité des passants et des boutiques ?

Pour les gens sensés, moins vindicatifs que M. Ducarre et moins naïfs que le ministre de Goulard, l'accroissement des crimes, vols et brigandages, vient tout simplement de l'accroissement des bandits et des voleurs dont le personnel se recrute, soit parmi les repris de justice, soit parmi cette classe trop nombreuse d'individus difficiles à qualifier, qui vivent en marge des grandes cités et cherchent à greffer leur faiblesse sur la débâche publique.

Or, quoi de plus simple que de procéder à une épuration de tous ces gredins qui, ne justifiant d'aucun moyen régulier d'existence, constituent un danger public permanent pour les poches d'aurum ?

Certes, ils ne sont difficiles ni à dévisager, ni à reconnaître.

Il n'est pas de jour que nous ne rencontrions sur les quais ou dans les rues, quelques-uns de ces galopins traînant honteusement leur oisiveté et leur paresse qui se transformeront, la nuit venue, en rixes, en arrestations ou en escalades.

Le devoir d'une police prévoyante ne serait-il pas de s'informer des faits et gestes de ces rôdeurs de rues, et de les parquer à distance raisonnable des honnêtes gens, comme établissements insalubres ?

Et qu'on ne vienne point nous parler des scrupules ou des délicatesses de dame Police qui sait fort bien pénétrer sans se gêner, dans les logis et dans les bureaux pour vous demander toutes sortes de renseignements qui souvent ne la regardent pas.

Il n'est aucun gérant ou directeur de journal, par exemple, qui n'ait vu arriver dans son cabinet un monsieur râpé qui, au nom du Parquet, lui demande : son nom, son prénom, son âge, le lieu de sa naissance, le nombre de ses enfants et la couleur de ses cheveux.

Serait-ce trop exiger que ces précautions,

prises à l'endroit des journalistes, fussent partagées par des vulgaires coquins ?

Le jour où cette vigilance sera établie régulièrement, où les abords des grandes villes seront assainis et purifiés de leur végétation malsaine, on pourra diminuer les dépenses de police courante, les honnêtes gens pourront rentrer chez eux à 8 heures du soir, et M. de Goulard aura moins d'occasions de débiter des balourdises sur les « théories révolutionnaires ».

Un curieux incident parlementaire, c'est celui du rappel à l'ordre de M. Simiot, pour quelques mots d'un discours que personne n'a écouté ni entendu.

Nous ne nous expliquons pas que dans cette circonstance le sens ordinairement droit de M. Grévy ait cloché aussi déplorablement.

Il est admis, n'est-ce pas, qu'un rappel à l'ordre est une chose fâcheuse qu'on doit éviter autant que possible.

Au milieu d'un bourdonnement général, ce M. Simiot a prononcé une phrase mal sentie, dit-on, qui se perd dans le bruit des conversations.

Alors, à quoi bon un rappel à l'ordre ?

Pour une demi-douzaine d'oreilles qui n'entendent la phrase, et dont les propriétaires lèvent un doigt accusateur vers le bureau du Président : — M'sieu, le petit Simiot nous a appelés grands bêtes ?

Ce sont là jeux d'écoliers, et le seul avantage de cette petite rigueur inutile est de mettre en relief et de faire connaître un discours qui n'avait pas dépassé le rebord de la tribune.

Saint Maladroit ne chôme jamais en politique.

Ce procès de la femme Cotton qui vient d'être condamné au gibet pour avoir empoisonné une trentaine de personnes, en commençant par ses quatre maris, — ce procès a fait ressortir une fois de plus la différence qui existe entre la magistrature anglaise et la magistrature française « que l'Europe nous envie ».

Ainsi, beaucoup de gens se sont étonnés du ton modéré du seigneur Rukel remplissant les fonctions d'aveug général, étonnés surtout de cette phrase qui terminait son réquisitoire aux jurés : — « Si vous avez le moindre doute, au nom du Ciel, que l'accusé en profite ! »

Il est certain que chez nous, les procureurs généraux ou leurs substituts s'y prennent d'une autre façon.

Au lieu d'apporter dans leur accusations ce calme, ce sang-froid et cette sérénité, ils ont la très-fâcheuse habitude de considérer l'accusé comme une sorte d'adversaire, et de requérir sa condamnation avec une véhémence, une ardeur, une violence même parfaitement déplacées.

Les gros mots ne leur coûtent rien, les gestes menaçants non plus, et à voir certains substituts demander une tête, on dirait presque qu'il s'agit pour eux d'une question personnelle.

Quant à nous, en dépit de la magistrature « que l'Europe nous envie », nous préférons infiniment la manière anglaise.

Peut-être nos voisins sont-ils un peu formalistes, un peu ridicules même, avec leurs longues dissertations et leurs énormes perquisitions, — mais du moins ils savent que la Loi n'a pas de passions et que la Justice ne doit être en aucun cas une œuvre de colère.

L'ex-empereur Napoléon III a laissé, paraît-il, à l'ex-impératrice Eugénie sa fortune personnelle évaluée à la modeste somme de trois millions. — sans compter les fonds secrets et les bénéfices de la communauté.

Quant à l'ex-prince impérial, son père lui a légué pour tout potage, la couronne de France. Le pauvre garçon ! qu'il ne compte pas trop là-dessus pour emprunter même vingt-cinq fr. chez Gobsek.

On disait jadis : Compter sur les souliers.... Il faudra changer aujourd'hui et dire : compter sur la couronne d'un mort.

—

Pension gratuite chez le docteur Blanche, — première classe ;

Hydrothérapie à volonté.

En retour, évacuation immédiate du territoire de l'Ille-et-Vilaine.

Le général eut un ricanement sarcastique ; il prit un saladier encore intact et le remit au chef de l'ambassade avec ces simples mots :

— Sa tête là-dedans, pas autre chose !

— Quelle tête ?

— La tête du pillard de Notre-Dame et de l'assassin de Charles X !

—

Entrevue Baragnon

Le Gard était l'un des départements les plus maltraités. Ecrasés sous la main de fer du soldat Guignes de Champvans, les habitants étaient résolus aux plus durs sacrifices pour acheter leur délivrance.

Aussi, le capitaine général Numa Baragnon eût-il un moment d'hésitation quand il se vit offrir successivement :

Le poste de crieur public à Nîmes ;

Un bureau de tabac ;

La surveillance du marché aux poissons, avec cumul d'appointement ;

La restitution sans frais de ses proclamations

Les rigueurs dont on a frappé dernièrement trois journaux conservateurs, rigueurs qui vont se transformer en clémence, — ont produit un quiproquo assez singulier.

— L'Assemblée nationale est supprimée, — disait la dépêche Havas.

Aussitôt qu'a été une explosion de joie impossible à décrire. Déjà des gens couraient chez l'épicier pour acheter des lampions...

Malheureusement, la déception a suivi de près, — il ne s'agissait hélas que du journal.

ZEDE.

LA CHAMBRE DE RÉSISTANCE

Avant-Projet

Messieurs les députés,

La nouvelle institution que vous vous proposez de créer, doit être avant tout, ainsi que son nom l'indique, une œuvre de précaution et de défense contre les emportements révolutionnaires d'une Assemblée future.

En renonçant au titre de gouvernement de combat, vous avez sagement enlevé à vos projets le caractère agressif et batailleur que cette qualification pouvait leur prêter, — et ce titre, particulièrement heureux quoique déjà connu, de *Chambre de Résistance*, montre clairement que vos intentions sont simplement conservatrices, que votre seul but, votre unique désir est de conserver sinon à perpétuité, — car nulle œuvre humaine n'est éternelle, — du moins, la plus longtemps possible, votre autorité, votre influence, vos prérogatives, vos places et vos appointements : ce qui est le dernier mot de la politique conservatrice.

Mais plus ces projets sont modérés, plus ces intentions sont pures et désintéressées, plus il importe de les entourer de garanties sérieuses, solides, efficaces, à l'abri des aventures, des révolutions et des coups de main.

Aussi, votre *Chambre de résistance*, pour justifier son étiquette, doit-elle être non-seulement une citadelle morale, un refuge inviolable du Droit que vous comprenez, de la Justice que vous faites et des lois que vous fabriquez, — mais encore une forteresse réelle et matérielle, protégée par des remparts assez hauts, assez épais, assez inexpugnables pour défier les sièges, les attaques et les assauts des éternels ennemis de l'ordre, de la famille, de la religion, de la propriété, de l'Académie et des vers latins.

C'est en nous plaçant à ce point de vue, qui vous avait probablement échappé, c'est pour arriver à ce résultat éminemment pratique, que nous vous soumettons le projet suivant, destiné à faire de la *Chambre de résistance* une institution solide et durable, à l'abri des révolutions rayées, des boulets comiques et des balles explosives.

Article premier. — La *Chambre de résistance*, indépendamment des lois et règlements appelés à garantir son inviolabilité légale, — sera entourée, dans l'ordre physique et matériel, de travaux défensifs assez redoutables, pour repousser toutes les attaques violentes.

Article 2. — La *Chambre de résistance* siégera dans une citadelle construite spécialement à cette intent ou, comprenant tout un ensemble de fortifications établies sous la direction du génie militaire.

Article 3. — Ces fortifications devront s'étendre dans un rayon de 20 kilomètres au moins, et comporteront ces parties essentielles :

Une première enceinte de terrassements et de tranchées, desservie par un chemin de fer circulaire et blindé.

Huit forts détachés, reliés entre eux par des redoutes rapprochées qui permettent aux défenseurs de croiser leurs feux.

Une triple enceinte de murailles, garanties toutes trois par un fossé submersible de trente mètres de profondeur et de douze de large.

Enfin, la citadelle construite au ras de terre, système Vauban, entourée elle-même de huit redoutes avec pont-levis, machicoulis et le reste.

—

républicaines ;

La place de concierge de la Maison carrée pour M. Guignes ;

Et de balayer des arènes pour M. de Champvans.

La négociation était sur le point d'aboutir, lorsque le capitaine général Baragnon demanda comme appoint une lettre de remerciements du Conseil général.

Cette dernière exigence dépassait les forces, la bonne volonté de la population et l'étendue des concessions possibles.

Cependant tout n'est pas rompu, et peut-être arrivera-t-on à une entente en remplaçant l'adresse des conseillers généraux, par une adresse des sacristains.

—

Entrevue Benoist d'Azy

Quinze boîtes de pâte de guimauve ;

Un lait de poule matin et soir ;

Quatre kilogrammes de farine de lin ;

Cinquante mètres de flanelle ;

Tels furent les présents d'Antixercès offerts à ce respectable vieillard qui entre deux accès de toux demandait en outre : le gage de Babat, — accordé.

Un bannet de coton, — accordé.

Et une place de conseiller d'Etat pour le fils.

Article 4. — Indépendamment des ouvrages d'art et travaux habituels de défense, tels que chemins couverts, escarpements, créneaux, glacis, etc., il est entendu que les murailles édifiées en pierres de taille et en moellons d'une solidité éprouvée, n'auront pas moins d'un mètre d'épaisseur pour les trois enceintes et d'un mètre cinquante pour la citadelle.

Article 5. — Les portes qui donneront accès, soit dans les forts détachés, soit dans les redoutes, soit dans la citadelle, seront toutes construites sur les données suivantes dont l'exécution sera vérifiée par des experts : trois planches de chêne de quatre pouces l'une, soit en tout douze pouces ; un blindage intérieur et extérieur de trente centimètres d'épaisseur, en lames d'acier fondu, les mêmes qui servent aux navires cuirassés.

Ces portes ne pourront s'ouvrir qu'au moyen de dix clefs confiées, savoir : l'une, au président de la *Chambre de résistance*, l'autre au vice-président, la troisième à un membre désigné par le sort, la quatrième au concierge de la citadelle, la cinquième au général commandant la place, la sixième au ministre de la guerre, la septième au garde des sceaux, la huitième au procureur général de la Cour de cassation, la neuvième au colonel de gendarmerie de la circonscription militaire, la dixième au garde-champêtre de la commune.

Article 6. — La salle destinée aux séances de la *Chambre de résistance*, sera située au milieu même de la citadelle, de façon à réunir autour d'elle l'ensemble général des fortifications. De plus, elle sera isolée des autres constructions par une double muraille dont l'intervalle sera rempli par un réservoir d'eau, à seule fin de prévenir et de rendre impossible toute tentative d'incendie, même par le pétrole.

Article 7. — Les membres de la *Chambre de résistance* siégeront dans des stalles ou guérites de maçonnerie suffisamment élevées pour garantir toute leur personne, suffisamment épaisses pour les mettre à l'abri des balles et des éclats d'obus.

En outre, ils seront revêtus chacun d'une longue cotte de mailles, d'une cuirasse et d'un casque en acier dont la visière mobile pourra se rabattre et couvrir complètement leur visage.

Le président aura pour fauteuil une petite redoute percée d'une seule ouverture, juste assez large pour qu'il puisse se communiquer avec ses collègues. Au-dessous de chaque stalle, sera établie une trappe à ressort qui permettra aux membres de la *Chambre de résistance* de disparaître instantanément en cas de danger pressant, et de se réfugier dans des casemates souterraines.

Article 8. — En prévision d'un long siège, les fortifications de la *Chambre de résistance* devront comprendre dans leurs annexes de vastes magasins capables de contenir dix-huit mois de vivres et d'approvisionnements de tous genres, chauffage, éclairage et blanchissage.

Il est essentiel également que la citadelle de la *Chambre de résistance* soit construite dans des proportions assez spacieuses, pour que les honorables membres aient à leur disposition des logements complets, où il leur sera facile d'abriter leurs familles, leurs familles et leur argentier.

Article 9. — La *Chambre de résistance* et ses fortifications seront défendues par une garnison permanente de 30 000 hommes, ayant à sa tête un général que la *Chambre* choisira elle-même. Le premier choix sera fixé sur le général Ducrot.

Article 10. — La *Chambre de résistance* sera établie aussi loin que possible de Paris, et dans une situation telle que la nature fournisse elle-même les premiers éléments de défense et de sécurité.

Une commission spéciale du reste, nommée à cet effet, aura à se décider entre Briançon, Embrun, Pierre-Châtel ou le fort Barrault.

Tel est dans son ensemble, messieurs, le projet de loi que nous a paru cadrer le plus exactement possible avec l'institution que vous prémeditez.

Peut-être, ou lques précautions défensives ont-elles été oubliées : ce sont des points de détail qui se complèteront au moment de l'exécution et de la mise en œuvre...

Mais vous pouvez être certains, dès à présent, qu'en adoptant les dispositions générales qui précèdent, vous aurez fondé réellement et efficacement

—

Cette prétention a paru exagérée en regard aux capacités du sujet, on propose en échange le poste d'attaché au parquet de Barcelonnette ou d'Embrun.

Entrevue de Gavardie

Quand l'ambassade se présenta chez le comte de Ludes, cet irritabile guerrier se livra à un exercice singulier.

Un valet de chambre placé à l'extrémité de la salle, tenait par un bout une longue bande d'étoffe blanche que M. de Gavardie s'enroulait autour du cou, par un mouvement rotatoire semblable à celui d'une toupie.

Après une quarantaine de tours, les deux bouts se rejoignirent et se fixèrent au dessous du menton du maître par un nœud gigantesque.

Les ambassadeurs regardaient stupéfaits.

— C'est ma cravate, — dit simplement M. de Gavardie.

Après quelques minutes consacrées à la surprise, on en vint aux affaires sérieuses.

On proposait au choix : une étude d'hôtelier à Mont-de-Marsan, une charge de commissaire-priseur ou une place de commissaire de police.

— Bon, répondit le major Gavardie, mais vous vous chargez de faire blanchir ça ?

lonnées, même pour les omnibus et les cochers de fiacre ;

Confession obligatoire tous les quinze jours avec justification des billets, chez le commissaire de police du quartier ;

Au prix de ces compensations, le baron Chaurand consentait à évacuer l'Ardèche, mais en conservant une position fortifiée à Annonay.

Il n'y avait pas à discuter, les négociateurs se levèrent en seconant le pan de leur redingote sur ce seuil impitoyable.

Entrevue Dutemple

Da Chaurand en Dutemple, — c'était tomber de Charybde en Scylla.

Chef du parti militaire, le serouche général était considéré comme plus inabordable encore que le co'éri que baron.

En entrant, les ambassadeurs entendirent un bruit de vaisselle, peu rassurant pour le succès de leur mission.

Le général, grimpé sur une table et armé d'une canne, s'escrimait contre plusieurs piles d'assiettes dont les débris j'enchaient le parquet.

Sans se laisser intimider par ce spectacle terrifiant, les négociateurs tendirent à ce furieux un papier contenant l'exposé de leurs offres :

une Chambre de résistance digne de son nom, digne de son origine, digne de ses inventeurs, et vos futurs sénateurs pourront dormir tranquilles.

Le petit Léon, entrepreneur de bâtisses.

MONTAIGUS ET CAPULETS

Un épouvantable malheur, dont nous eussions désiré ardemment cacher la nouvelle, vient de fondre sur notre malheureuse patrie.

En même temps que la signature du traité relatif à l'évacuation du territoire remplissait de joie tous les cœurs, la France apprenait avec des angoisses mal dissimulées que la guerre, une horrible guerre venait d'éclater entre les légitimistes et les orléanistes.

Tant il est vrai que nous n'avons pas épuisé le calice des amertumes !

En vain des symptômes précurseurs d'une lutte se remarquaient dans les colonnes de l'Union ; en vain ce vaillant journal avait délivré leurs passeports aux deux chargés d'affaires, MM. Pagès Dupont et de Cumont ; en vain l'horizon orléano-légitimiste s'était chargé de nuages avant-coureurs de la tempête ; — nos âmes se refusaient à admettre la possibilité d'un douloureux conflit entre les descendants de nos rois et leurs partisans respectifs.

Mais l'évidence est venue dessiller nos yeux, anéantir nos plus douces espérances de fusion et jeter la terreur dans tous nos esprits.

Hélas ! maintes fois hélas ! Montaigus et Capulets vont en venir aux mains, — pis encore, — les hostilités ont commencé.

Déjà de nobles guerriers, sortis du camp de l'Union, se sont avancés vers les sentinelles avancées de l'armée orléaniste en brandissant de formidables articles pour provoquer l'ennemi.

Celui-ci, surpris par une attaque aussi soudaine, a faiblement riposté par quelques adjectifs qui ont fait long feu.

Mon Dieu ! ne dissipez-vous point ce voile d'encens qui s'étend sur nous !

Vaine prière, les torches de la discorde sont allumées, les brandons de la guerre civile ne s'éteindront que dans le sang de Montaigu ou de Capulet, peut-être dans le sang de Capulet et Montaigu.

Le cri : Aux armes ! a retenti ; l'écho le répète du vallon à la montagne, du hameau à la cité, du château à la chaumière. Montjoie et Saint-Denis ! Chambord le veut en avant les bataillons sacrés des trois glorieuses !

Oyez, peuples : de Francillon commande le camp de Lourdes, Belcastel de Valfons le rejoint, pendant que de Larey et de Crussol d'Uzès, déploient la bannière sans tache dans la province gouvernée par Champrans, né Guignes.

Tout là-haut, c'est Fresneau en Vendée qui donne la main aux Bretons organisés par de Kerdrel et Dahirel, sous la suprême direction de Du Temple, Lorgieril accorde sa lyre pour chanter la victoire des preux.

Ici Lucien Brun et St-Victor fourbissent leurs périodes les plus aigues et exercent leurs troupes au maniement de l'arme blanche ; Chau-rand (le baron) s'engage dans les sapeurs — pas pompiers, — Decazes prépare les ambulances, La Rochefoucauld-Bisaccia selle son cheval, et Castellane et de Pradines sonnent la marche guerrière.

Cependant l'ennemi hâte ses préparatifs. Les deux ducs, d'Audifret et de Broglie, lèvent le premier ban des Trente et Quarante, voire des Quinze-Vingts ; Batbie s'est ébranlé, Chaud-Latour fortifie les camps retranchés, Benoît d'Azy quitte le sein de sa nourrice pour voler aux combats, St-Marc-Girardin sort de son repos et de son faux-cil, Dupanloup bénit les armes et Bucher s'occupe de l'intendance.

De Cumont et Pagès Dupont sont déjà partis avec Lambert Ste-Croix et de Mornay ; la veuve Changarnier remplit son bidon de cognac, et Baze distribue les rations de café de chicorée.

D'Aumale a endossé son uniforme de général

de division, — il commandera la réserve. Joinville surveille les côtes avec la flotte. D'après les récents télégrammes, il a déjà capturé aux environs de la Gazette de France, trois barques d'adverbes et deux chaloupes remplies de plumes d'oie à la destination de M. Mayot de Luppé.

O Dieu des armées ! épargne les jours de tous ces valeureux guerriers ! conserve à la France ses nobles enfants ; n'oublie pas que Versailles attend que tu les rendes sains et saufs à leurs couteaux à papier. Leur heure n'est point encore venue ; qu'ils vivent encore jusqu'au moment où le scrutin doit les jeter dans le tombeau de l'oubli !

A. MONEY.

N.-B. — On demande un Homère en disponibilité pour chanter les exploits de ces nouveaux héros, dignes de l'Iliade et de l'Odyssée.

DOIT-ON LE DIRE ?

QUESTION ÉLECTRO-POLITICO-MONARCHIQUE.

(La scène se passe aux Réservoirs.)

Le Président. — Messieurs, la Providence n'a pas voulu qu'il y eût sur la terre un bonheur sans mélange, et la joie que vous avez éprouvée comme Français, en apprenant la libération du territoire, a été singulièrement tempérée par la douleur que, comme députés, vous avez ressentie en songeant à une dissolution prochaine.

Ces sentiments sont bien naturels et les assemblées ont, comme tous les consommateurs, leur quart-d'heure de Rabelais qui ne manque jamais d'être péniel.

Ne nous laissons pas abattre par ces événements, et profitons des quelques jours de vacances pour faire vos Pâques et chauffer à blanc vos électeurs de demain !

A ce propos, je crois de mon devoir de vous poser une question pratique.

Quand on est candidat et royaliste et que les électeurs sont républicains, on doit rester royaliste, cela ne fait pas de doute, mais doit-on le dire ?

Le général Changarnier. — On doit le dire, voilà mon opinion !

M. Pagès Dupont. — La question me paraît tellement simple qu'elle ne peut à mon avis donner lieu à aucune discussion sérieuse.

Prenez un exemple :

Voilà un monsieur qui veut flatter la montre de son voisin, croyez-vous qu'il lui dise :

« Monsieur, je suis artiste et je fais le mouchoir ? »

Non, messieurs, il procédera d'une autre manière et il dira poliment au sujet de ses opérations :

« Mon cher monsieur, j'éprouve une sympathie toute particulière pour la petite verrerie que vous avez sur la joue gauche, et je serais heureux de vous offrir un verre d'anisette. »

Assurément, messieurs, si nous voulons faire la République, c'est pour le bon motif. Nos intentions sont pures. Mon avis est qu'il faut rester royaliste, mais, dame, il ne faut pas le dire !

Le général Changarnier. — On ne doit pas le dire, voilà mon opinion.

M. de Francillon. — Mes frères, je vous ferai remarquer que Dieu nous a envoyé la République et M. Thiers pour nous faire expier notre orgueil et nos crimes. Veillez et priez, voilà la seule chose pratique dans la situation actuelle.

Nos concessions à l'esprit malin ne sauraient que nous entraîner plus profondément dans l'abîme ; aussi, mon avis c'est que lorsqu'on est royaliste, on doit le dire !

Le général Changarnier. — Mais certainement, c'est comme je disais tout à l'heure, on doit le dire !

Le baron Chaurand. — Mes chers collègues, une étude approfondie du R. P. Escobar, du R. P. Liguori, du R. P. Caramuel et d'un grand nombre d'autres révérends pères jésuites, auxquels je dois ajouter mes méditations personnelles, m'ont amené à cette conclusion que la meilleure manière d'être royaliste, c'était de commencer par

être républicain. (Vifs applaudissements.)

Au 8 février, j'ai été nommé dans le département de l'Ardèche comme républicain et comme libéral, et certainement aucun de vous ne pourrait m'accuser d'avoir jamais été ni l'un, ni l'autre, à l'Assemblée nationale.

Croyez-en les savants docteurs que je vous citais tout à l'heure, la fin justifie les moyens, et nous pouvons nous rallier franchement à la République, pour la plus grande gloire de Dieu et de la monarchie ! (Applaudissements et congratulations.)

M. Gabriel de Belcastel. — Oh ! homme de peu de foi ! Oubliez-vous que la France est la fille aînée de l'Eglise ?

Rappelez-vous cette parole d'un poète profane, dans une pièce mondaine :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi du scrutin arrêter les complots.

D'ailleurs, messieurs, nous ne sommes pas des hommes de parti pris, nous remplissons une mission providentielle, voilà tout !

Que la République interdise les petites images sur les boîtes d'allumettes, que la République déclare la guerre à l'Italie et rétablisse Pie IX sur le trône de ses pères...

(Explosion hilarante.)

Pardon, sur le Saint-Siège, que la République nous donne ces garanties conservatrices et nécessaires, et peut-être nous pourrions l'accepter comme gouvernement provisoire.

M. Jean Brunet. — Voilà au moins un langage patriotique !

M. Batbie (Polycarpe). — Messieurs, permettez-moi d'appeler votre attention sur ce grand spectacle de la nature qui se déroule devant vos yeux.

Les arbres changent de feuilles, les oiseaux changent de plumes, les serpents changent de peau, les femmes changent d'amour et les hommes politiques changent d'opinion !

Ce sont là des vérités qui sont vieilles comme le monde !

Pourquoi voudriez-vous soustraire les députés à cette grande loi universelle du changement qui gouverne à la fois la violette des bois, l'églantine des buissons et l'hippopotame du Jardin-des-Plantes, un des animaux les plus honorables de la création, et pour lequel j'ai toujours éprouvé une secrète sympathie.

Le général Changarnier. — Enfin, doit-on le dire ? Voilà la question !

M. Raoul Duval. — Qu'importe, messieurs, le titre que nous nous donnerons sur nos affiches électorales ?

Légitimistes, orléanistes, bonapartistes, ne sommes-nous pas tous d'accord, ne sommes-nous pas tous conservateurs ?

(Très-bien, très-bien.)

Ab, messieurs les conservateurs portent des noms divers, mais au fond, ils sont toujours les mêmes !

Soyons républicains, si nous ne pouvons pas faire autrement, nous embrasserons la République, mais ce sera pour mieux l'étrangler ! (Bravos épileptiques.)

Le duc de Broglie. — Messieurs, je ne saurais trop m'associer aux éloquentes paroles que vous venez d'entendre.

Nous sommes tous conservateurs, et nous avons une soif ardente...

M. de Lorgieril. — Ohou ! Garçon, un bock pour monsieur !

Le duc de Broglie. — Notre honorable collègue s'est mépris sur le sens de mes paroles.

M. de Lorgieril. — Apportez-en deux !

Le duc de Broglie. — Je disais, messieurs, que nous étions tous altérés d'un vif d'être renommés. (Oui, oui !)

Eh bien, s'il faut pour arriver à la nouvelle assemblée, courber la tête sous les Fourches caudines de la République, nous le ferons !

Des esprits élevés, éclairés et académiques comme les nôtres, ne sauraient s'attacher à des mots.

Aussi, notre culte pour la monarchie n'est-il ni aveugle, ni désintéressé.

Nous ne sommes pas des amoureux platoniques de la royauté, et si cette forme de gouvernement nous séduit particulièrement, c'est parce qu'elle nous offre plus de réalités ou plutôt qu'elle nous

donne plus à réaliser. (Assentiment marqué.)

Que la République nous procure seulement autant de ministères, de préfectures, de décorations, d'ambassades et de bureaux de tabac que la monarchie, et nous serons républicains !

Croyez-en, messieurs, le rapporteur de la Commission des Trente, ayez le courage de vos opinions, soyez royalistes, mais ne le dites jamais !

Le général Changarnier. — Eh bien, il ne faut pas le dire, voilà mon opinion !

FRONTIN.

PENSÉES CHOISIES

La parole est d'argent, mais le silence est

DELOD (Taxile).

C'est mon avis, — cette sage maxime n'est-elle pas un proverbe

DORIAN.

Journalistes, — des êtres immenses qui, si on les laissait faire, détruiraient la société et les Assemblées en renversant leurs

BAZE.

Hélas ! point ne serait révélu à la prochaine Assemblée. L'heure de la dissolution, de ma candidature sonnera le

GLAS.

On permet la politique aux avocats, aux médecins, aux journalistes, aux marquis et aux épiciers ; — pourquoi empêcherait-on aux soldats

DENFERT.

Hier à Anvers, aujourd'hui à Vienne, demain à Froshdorff, notre roi n'est point encore échec et mat, puisqu'il peut fort aisément changer

DECAZES.

La couleur de la livrée impériale, — c'est

LEVERT.

Paris, — station de chemin de fer à quelques minutes de Bruxelles. Résidence ordinaire des ambassadeurs en Belgique.

E. PICARD.

Le temps et moi, nous nous courrons en signe d'éloge.

Jules GRÉVY.

Superbe comme diplomate, étonnant au Commerce, admirable à l'Intérieur, je réussis encore mieux aux Finances, en qualité de ministre d'emprunt.

DE GOULARD.

Je n'aime ni la République, ni les républicains, et si je veux leur être désagréable, je ne laisse ce soin à personne :

JAUBERT (moi-même).

THEATRES

Grand-Théâtre. — Nous assistons à l'agonie d'une direction. Artistes malades, changements de spectacle toutes les deux heures ; substitutions pour faciliter les représentations, comment obtenir avec cela une représentation passable ?

En vain, M^{lle} Marie Roze, — encore M^{lle} Marie Roze, — vient-elle pour donner un peu d'attrait à ces tristes soirées. M^{lle} Marie Roze commence à être bien connue du public, et son répertoire, borné à deux ou trois opéras, manque singulièrement de variété.

On compte sur le Bal masqué pour conduire la barque jusqu'à fin avril.

Espérons-le, — mais M. Brocard aura un rude coup d'épaule à donner pour relever tout cela.

Concerts du Casino. — Retour de Sarasate. L'excellent violoniste s'était trouvé mal, il y a un mois, — comme un simple pianiste, — car nul n'ignore que les évanouissements sont la spécialité de ces messieurs, depuis Litz qui les avait mis en honneur.

Cet accident nerveux ne se renouvellera probablement pas, et le public, de plus en plus nombreux, qui se presse aux matinées musicales de M. Aimé Gres, pourra entendre jusqu'au bout le jeune et déjà célèbre artiste.

SOCIÉTÉ DE SAINT-CECILE. — Samedi prochain, 29 mars, dans la salle de la Bourse, grand concert au bénéfice de diverses œuvres charitables.

La Société de Sainte-Cécile a pour directeur le remarquable professeur de chant, M. Holtzem, qui a accompli ce tour de force : réunir 200 musiciens amateurs, et les faire passer des romances de famille aux beautés grandioses au-dessus de la musique sacrée.

Haydn, Mozart, Mendelssohn, tels sont les noms qu'affronte sans pâlir la Société de Sainte-Cécile. L'an passé, le premier concert fut un succès inattendu.

Aujourd'hui, qu'on connaît le directeur, ce sera un succès attendu.

G. L.

Pour tous les articles non signés
Rédaction de la Marseillaise — A. AUBERT.

LYON. — Imp. COSTE-LABAUDE, c. Lafayette 5

Et da doit il désignait la pièce d'étoffe qui lu capitonnait le cou...

Les ambassadeurs eurent encore.

Entrevue Changarnier

Fiffit ! mauvais soldat !

Ce furent les premiers mots qui accueillirent l'arrivée de la mission diplomatique.

— Mon général, nous venons vous proposer...

— Fiffit ! mauvais soldat !

— ... pour obtenir l'évacuation de la Somme.

— Fiffit ! mauvais soldat !

— Quatre flacons d'eau de Cologne...

— Fiffit ! mauvais soldat !

— ... de Jean-Marie Farina lui-même.

— Fiffit ! mauvais soldat !

— Dix sachets de patchouli.

— Fiffit ! mauvais soldat !

— Dix huit savons de Thridace.

— Fiffit ! mauvais soldat !

— Six peignes pour la moustache.

— Fiffit ! mauvais soldat !

— Trois corsets plastiques.

— Fiffit ! mauvais soldat !

— Et la photographie du colonel Duxfort.

— Fiffit ! mauvais soldat !

Les négociations en sont là.

Entrevue de Francillon

Le chef de la neuvième croisade reçut les ambassadeurs la mine haute et l'œil couronné, gremmelant entre ses dents quelques réflexions intimes où l'on entendait revenir l'épithète accentuée de fourtriquet.

Aux premières ouvertures, il sourit avec mépris. Le titre de duc de Lourdes, la concession du fermage des Grottes, avec faculté d'établir un péage et un restaurant, les franchises d'octroi sur les bouteilles, tous ces avantages précieux le laissèrent froid et insensible.

— Voici mes conditions, dit-il d'une voix sombre.

Transfert du siège du gouvernement à Lourdes ;

Canonisation immédiate de Bernadette Simon ;

La prophétie La serre ministre de l'instruction publique et des cultes ;

Suppression immédiate des écoles de médecine et de pharmacie remplacées par l'eau miraculeuse ;

Exécution capitale du sieur Leloup, ex-maire de Nantes ;

Simon, non.

Devant ces conditions léonines, il fallut renoncer à tout espoir de conciliation.

Entrevue de Lorgieril

Celle-là fut plus cordiale.

On connaissait les goûts du vicomte, et quelques bouteilles de Chablis le mirent vite en belle humeur.

— On vous en fera une rente, lui dirent avec un sourire engageant les capiteux diplomates, une rente payable par trimestre. Seulement, de grâce, retirez vos troupes des Côtes du Nord, et qu'au 1^{er} juillet St-Brieuc soit libre.

On croyait l'affaire conclue.

— Plus qu'une petite chose, répliqua le joyeux campèrre.

Laquelle ?

— On presqu'en rien. Je demande simplement que mes poésies complètes figurent dans les ouvrages classiques à côté de Corneille, et qu'en les exige au baccalauréat.

Un geste de désespoir fut la seule réponse.

La dernière

A bout d'efforts, presque à bout de courage, désappointés de l'insuccès de leurs diverses tentatives, les négociateurs arrivèrent devant une porte sur laquelle on lisait : — *Questure.*

— Frappons-nous, se demandèrent-ils ?

— Essayons toujours dans l'intérêt de ce pauvre Lot-et-Garonne, et que Marmande n'ait rien à nous reprocher...

Ils firent discrètement toc toc.

Une tête refrégée apparut dans l'entrebaïlllement de la porte.

— Que demandez-vous ?

— Nous venons pour la libération d'Agén...

A ces mots, une gèle d'injures, une trombe d'invectives tomba, se déversa, éclata, creva sur les imprudents qui affrontaient le porc-épic dans son antre.

— Brigands, scélérats, vauriens, communsards, sacrépains, bandits, e..., républicains, journalistes !

Il n'y avait qu'à se sauver par le plus court.

Que faire avec des gens plus intraitables que les Prussiens ?

Leur offrir cinq milliards....

Non pas : un peu de poudre d'élections générales en guise de purgatif ;

Ils évacuèrent tout seuls, — et sans la moindre indemnité.

L. LECHE.

GUIDE-INDICATEUR

DE LA VILLE DE LYON

En vente à l'imprimerie Coste-Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux.

A LA VILLE DE LYON

Magasins de Nouveautés plus vastes que les plus grands magasins de Paris

DIMANCHE 23 Mars et jours suivants

GRANDE EXPOSITION SPÉCIALE

D'AFFAIRES IMPORTANTES

BAS ET CHAUSSETTES, COTON ÉCRU

LUNDI, 24, Mise en vente

Les grands Magasins A LA VILLE DE LYON, constamment en rapport avec les meilleures fabriques et toujours à la recherche de ce qui peut satisfaire leur nombreuse clientèle, viennent de traiter sur les places de Troyes et de Paris, d'énormes affaires en Bas et Chaussettes, coton écri. Ces opérations, d'une importance toute exceptionnelle, entièrement composées des meilleurs produits de l'industrie, comme qualité et des plus parfaites comme fabrication, réunissent des conditions de bon marché qui n'ont jamais été offertes par aucune autre maison.

CI-DESSOUS LA NOMENCLATURE DES AFFAIRES LES PLUS SAILLANTES

500 douz. Bas coton écri 4 et 5 fils, entièrement finis (solde) p. dames, la paire.	0 95	2000 douz. Bas coton écri, 4 fils, entièrement finis, Jumel extra, p. dames, la douz.	23 50
2000 — Bas — 4 et 5 fils, — Louisiane 1er choix, — la douz.	14 50	3000 douz. Chaussettes, coton écri, 3 fils, entièrement finies, la paire.	0 95
3000 — Bas — 4 et 5 fils, — Jumel — — —	17 50	2000 — Chaussettes, — — —	Jumel 1er choix — 1 25
1500 — Bas — 4 et 5 fils, — Jumel supér. — — —	20 50	1500 — Chaussettes, — 5 et 6 fils, —	Jumel supérieur — 1 50

MÉDAILLE D'HONNEUR
Exposition universelle de Lyon de 1872

VIN DE QUINA PÉCOIL

vin naturel

Le Jury de l'Exposition universelle de Lyon, composé de professeurs de l'Ecole de médecine et de pharmacie, de la Faculté des sciences, de l'Ecole centrale, de plusieurs chimistes et pharmaciens, n'a décerné, malgré le grand nombre de VINS DE QUINA exposés, que cette unique récompense pour la préparation de ces vins.

Très-agréable à prendre, ce VIN possède à un plus haut degré toutes les propriétés des VINS DE QUINA, sans en avoir les inconvénients. Il est essentiellement tonique, il est facilement toléré par l'estomac; il ne donne ni fièvre ni nausée, comme tous les vins connus jusqu'à ce jour. Une simple comparaison suffit pour se convaincre du PROGRES obtenu dans cette préparation.

REDUCTION DE PRIX. — Dépôts: Paris, pharm. Centrale de France. — Lyon, succ. de la phar. Centrale; pharm. Fayolle, St-Côme, 4; Vial, Bourbon, 14, Givors, Perroud & Patraz, et dans toutes les pharm.

BRUNISSEUSE LÉON

Pommade sans acide, brunissant instantanément les cheveux en leur donnant le brillant et la souplesse.

Emploi facile. PRIX du pot, 4 Fr.

Dépôt Général chez M^{re} Gérard, c. de Broches, 1, au 1^{er}, Lyon, et chez Fillat & C^{ie}, Kock, Carpentier, ancienne maison Ronzière.

ON DEMANDE

à acheter d'occasion

un BREACK de 5 à 6 places, avec un petit cheval
[Adressez les offres par écrit à l'Agence générale de publicité, 14, rue Confort (Affranchir).]

LA GRANDE MAISON DE

CHAPELLERIE

de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 42, et rue de l'Hôtel-de-Ville 50
Choix considérable et assortiment des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fantaisie, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pensionnats, — pempiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres. Beau choix d'articles de fourrure et astrakan pour dames et fillettes.

ON DONNE, EN ÉTÉ

- 1 Pantalon, 1 Gilet, 1 Paletot, peau de diable
- 1 Chemise, 1 paire de Chaussettes
- 1 Paire de Souliers
- 1 Col-Cravate
- 1 Chapeau paille pour 15 Fr.

AU FIGARO, COURS de Broches, 14
PRIX-FIXE GUILLOTIÈRE PRIX-FIXE
CONFECTION pour HOMMES ET ENFANTS
CHAPELLERIE ET CHAUSURE

Pharmacie SIMON, rue de Lyon, 89.

CREME SIMON pour adoucir la peau, guérir les gerçures, rougeurs, etc.

PAPIER SIMON contre l'asthme

PULVERISATEUR MARINIER pour la gorge, le larynx

Compagnie générale

D'AFFICHAGE

Nombreux emplacements réservés

14. RUE CONFORT, 14, LYON

MALTINE GERBAY

LE PLUS PUISSANT DES DIGESTIFS
Guérison sûre des dyspepsies, gastralgies, gastrites, vomissements, ren vois, aigreurs, eaux claires, constipations, etc. — Rapport favorable à l'Académie de médecine. — Médaille d'Argent à l'Exposition de Lyon, 1872. — Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

LE BAUME DU BRÉSIL du docteur Pénileau de Paris, guérit sans tisane, ni injection tous les écoulements anciens ou récents. — 5 fr. le flacon. Notice gratis. Dépôt pharmacie Simon, 89, rue de Lyon.

35 ans de succès Alcool de Menthe 35 ans de succès

DE RICQLÈS

Médaille à l'Exposition de Lyon

FAVORISE SUPÉRIEUREMENT LA DIGESTION, calme les maux de tête, de nerfs, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de RHUMES ou de REFROIDISSEMENT, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace. — En flacons et demi-flacons cachetés.

Fabrique cours d'Herbouville, 9, à Lyon — Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines.

Exiger sur les flacons la signature H. DE RICQLÈS. — Se méfier des imitations, qui ne sont que des produits très-inférieurs.

BOULES DE GOMME A LA GOMME

Brevetées (s. g. d. g.) seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez SOUVIGNET et Cie, rue St-Pierre, 17.

1 fr. la Boîte. — 50 c. la Demi-Boîte

Un des meilleurs Chocolats est le

CHOCOLAT DONNEAUD

Usine de la Tête-d'Or, à Lyon.

35 Ans de succès

SIROP ET PÂTE PECTORALE

d'ESCARGOTS préparés au sucre candi, par MALIGNON pharmacien. Le sirop et la pâte d'escargots préparés par M. Malignon, est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine. — Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons. — Prix: la bouteille 2 fr., la boîte 1 fr. 50

TENIAFUGE MALIGNON

Guérison radicale du TORMIA ou VER SOLITAIRE en 10 heures. Prix: 15 francs.

Seule fabrique à Lyon, chez MALIGNON, pharm. rue Mercière, 38. — On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies.

EAU de MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS

Contre apoplexie, vertiges, vœux, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, choléra, etc., etc. EMERY, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt place des Terreaux 9, Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez les principaux épiciers. — 1 fr. le flacon.

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 5 fr. le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Croix-Rousse, Caxeuvre et Lestra, droguistes, rue Lanterne, Aboumel, pharm. cours Morand, 13.

Seule Maison à Lyon

possédant une organisation spéciale pour les teintures et lavages de tête (séchage instantané) et la coupe des cheveux microscopiques — ROCHON coiffeur-parfumeur, rue Grenette, 54, le seul 2 fois médaillé à l'Exposition de Lyon, 1872.

10^e Année

Agence générale de Publicité

V. FOURNIER, Directeur

14, rue Confort, 14, Lyon

Exposition de Lyon 1872. Mention honorable

IMPORTANTE DÉCOUVERTE

Eau et Pommade à friction pour faire repousser les cheveux, inventées par L. ASTIER-BEUFRE, coiffeur, cours de Broches, 20, Lyon.

Leur usage combiné fait repousser promptement les cheveux, en prévient la chute, fait disparaître toutes les maladies du cuir chevelu et calme rapidement les Démangeaisons, Migraines et Douleurs névralgiques.

10 ans de succès certifiés par les personnes les plus honorables. Dépôt chez l'auteur et chez MM. Briau, r. Bât-d'Argent, 3, Martinet, r. de la Barre, 8, Solier, r. St-Dominique, 10, Garcin, r. Centrale, 37 et Trevoux, cours Morand, 23.

L'ÉLIXIR PURGATIF

à la résine pure de scammonée est le meilleur, le plus agréable et le plus prompt de tous les purgatifs. Dépôts: ph. Perret, rue du Grillon, 1; Vial, rue de Bourbon; Guerpillon et Vichot, aux Brotteaux; Lardet, place des Jacobins, Delouvre et Seyvet, à la Croix-Rousse.

CHAUSSURES

Maison connue pour vendre le meilleur marché de tout Lyon,

A L'OGRE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 71 angle du passage de l'Argue

SEULE MAISON qui fait réellement fabriquer toutes ses chaussures et qui peut par conséquent en garantir la solidité, tout en vendant au-dessous de ses concurrents.

On réparera gratuitement toute chaussure qui manquera par la couture

I. LECOMTE

MÉCANICIEN

BREVETÉ

S. G. D. G.

33

MACHINES A COUDRE
Rue St-Pierre
Ci-devant 14, rue St-Dominique
LYON

OBLIGATIONS DES

CHEMINS DE FER OTTOMANS

Tirage du 1^{er} Avril 1873. — 50 lots: 800,000 fr.

Gros lot: 600,000 f.

En versant dix fr. pour une obligation, quarante-cinq fr. pour cinq obligations ou quatre-vingts fr. pour dix obligations, chez M. COCHARD, changeur, rue de Lyon, 6, on participe aux chances de ce tirage.

Pharmacie GRAND, 38, rue Centrale, Lyon

Dépôt général des

THÉ ET SIROP ANTI-ASTHMATIQUE ANGLAIS

du Docteur M^{re} KENSIE

Ces Médicaments, répandus depuis fort longtemps en Angleterre, et d'une efficacité incontestable, se recommandent particulièrement dans les cas d'Asthme, d'Oppression, de Catarrhe, de Bronchite, de Rhume intense, et dans toutes les Affections des voies respiratoires, etc., etc.

Se trouvent dans les principales pharmacies et maisons de droguerie françaises et étrangères.

M^{re} CHRETIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections — M^{re} Chretien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines. — Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir. 9, Rue Bourbon, 9, au 1^{er}, Lyon

CARREAUX HYDRAULIQUES

POUR DALLAGES ET MOSAIQUES

De couleurs blanche, noire et rouge, de douze modèles différents, remplaçant le marbre, pour chapelles, églises, vestibules, salles à manger et salles de bains. — Prix, 6, 7 et 8 fr. le mètre superficiel.

E. JACQUET & C^{ie}, fabricants à Châlons-s.-Saône quai du Canal, 24 (Saône-et-Loire).

Le succès si considérable et continuellement grandissant obtenu dans notre ville et au dehors par

L'EAU ANATHERINE

du Dr J.-G. POPP, est la meilleure preuve de son excellence. Elle entre-tient à chacun la propreté des dents et la santé, de même qu'elle guérit promptement les maladies des dents et des gencives. Prix du flacon, 2 fr. 50 et 4 fr.

PÂTE ANATHERINE

pour nettoyer les dents. Cette pâte, du Dr J.-G. POPP, se recommande spécialement aux voyageurs sur terre et sur mer, attendu qu'elle ne peut se répandre, et que l'emploi journalier, quoique humide, ne la gâte pas. Prix de la boîte, 2 f. 50.

Dépôts à Lyon, pharm. Simon, r. de Lyon, 89, à Paris, Barger, boul. Bonne-Nouvelle, 25, Viard et C^{ie}, parfumeurs, rue de la Paix, 4.

MACHINES A COUDRE
E. HELIE
LYON
99 et 100
r. de l'Hôtel-de-Ville

MALADIES CONTAGIEUSES

Guérison prompte et radicale des écoulements récents ou anciens les plus invétérés et des pertes blanches par l'Injection végétale au cacahu et kino. de BROSSÉ, pharm. ancien interne des hôp. de Paris. — Dép. dans toutes pharm.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES CAUVIN

VÉGÉTALES, 55, B^e Sébastopol, Paris. Hygiéniques, préventives, curatives de la Constipation, et de tous les maux qui naissent tout les maux, 24 années de succès obtenus en France et à l'étranger. Boîte 1/2 fr. de 10 pil. : 5 fr. dans toutes les Pharmacies.